

LES GRAVEURS DES TIMBRES AMPHORIQUES D'HÉRACLÉE PONTIQUE

Dès la première moitié du XIX^e siècle ont été signalés, au nord du Pont-Euxin, de nombreux timbres céramiques¹ qui avaient l'originalité de présenter leurs

¹ Abréviations supplémentaires :

- Balabanov 1985 P. Balabanov, *Analyse et datation des cachets amphoriques d'Héraclée du Pont* (en russe), *Thracia Pontica* 2, p. 12-28.
- Balabanov 2001 P. Balabanov, *Les sceaux englyphiques sur amphores. Nouvelle problématique* (en russe), dans *Ol'vija ta antičnij svit [Olbia et le monde antique]*, Kiev, p. 20-21.
- Brašinskij 1965 I.B. Brašinskij, *Les timbres céramiques d'Héraclée du Pont* (en russe), *NE* 5, p. 10-26.
- Brašinskij 1980 I.B. Brašinskij, *Grečeskij keramičeskij import na Nižnem Donu v v-III vv. do n. e. [Les importations céramiques grecques sur le Don inférieur du V^e au III^e s. av. n. è.]*, Léningrad.
- Brašinskij 1984 I.B. Brašinskij, *Problèmes chronologiques des timbres céramiques et développement typologique des amphores d'Héraclée du Pont* (en russe), *NE* 14, p. 3-20.
- Brašinskij 1984 a I.B. Brašinskij, *Metody issledovanija antičnoj trgovli [Méthodes d'analyse du commerce antique : l'exemple de la côte nord de la mer Noire]*, Léningrad.
- Conovici 1998 N. Conovici, *Histria VIII. Les timbres amphoriques 2. Sinope (tuiles timbrées comprises)*, Bucarest-Paris.
- Conovici et Irimia 1991 N. Conovici et M. Irimia, *Timbres amphoriques et autres inscriptions céramiques découverts à Satu Nou (comm. d'Oltina, dép. de Constantza)*, *Dacia N.S.* 35, p. 139-175.
- Ebert 1913 M. Ebert, *Ausgrabungen auf dem Gute Maritzyn, Gouv. Cherson (Süd-Rußland)*, II », *PZ* 5, p. 1-63.
- Grakov 1926 B.N. Grakov, *Les timbres englyphiques sur col de certaines amphores hellénistiques à fond pointu* (en russe), *Trudy Gos. Istoričeskogo Muzeja [Travaux du Musée Historique d'Etat]*, Moscou, 1, p. 165-205.
- Grakov 1957 B.N. Grakov, *Introduction à la section héracléote des IOSPE* (en russe; manuscrit).
- Kac 1997 V.I. Kac, *La chronologie des timbres d'Héraclée du Pont (état et perspectives de l'étude)* (en russe), dans *Nikonij i antičnyj mir Severnogo Pričernomor'ja [Nikonion et le monde antique du Nord de la mer Noire]*, Odessa, p. 212-217.
- Kac 2003 V.I. Kac, *A New Chronology for the Ceramic Stamps of Herakleia Pontike*, dans P. Guldager Bilde, J. M. Højte et V. F. Stolba (éds.), *The Cauldron of Ariantas. Studies presented to A.N. Ščeglov on the occasion of his 70th birthday*, Aarhus, p. 261-278.
- Monakhov 1999 S.Ju. Monakhov, *Grečeskije amfory v Pričernomor'e. Kompleksy keramičeskij tary VII-II vekov do n. e. [Les amphores grecques dans les pays de*

inscriptions et emblèmes en creux² (et non en relief) sur le col (et non pas sur l'anse) des amphores³. Originalité qui n'a pas été sans inconvénients pour les chercheurs modernes : difficultés de collecte, à cause de la banalité apparente des supports et souvent de leur menue fragmentation ; difficultés de lecture, en raison de leur mauvaise impression ; et difficultés conséquentes d'interprétation.

Après un siècle de tâtonnements, où ces timbres « englyphiques » se sont vus imputés soit aux différents sites pontiques où ils avaient été recueillis, soit à la production rhodienne (parce qu'ils étaient de dialecte dorien), soit à un centre inconnu, c'est la candidature d'Héraclée pontique qui a fini par l'emporter : depuis qu'elle fut considérée comme « plus que vraisemblable » par B. N. Grakov en 1926⁴. Vont en effet dans ce sens la localisation quasi exclusive des trouvailles en mer Noire et non en Méditerranée, les particularités mégariennes du dialecte et de l'onomastique, et l'élimination des deux fondations héracléotes de Callatis et de Chersonèse⁵ — sans que nous ayons, quatre-vingt ans après, rien de déterminant à y ajouter dans un sens ou dans l'autre, sinon que l'absence de toute trace d'ateliers de fabrication et même la rareté des fragments amphoriques de haute époque dans la ville moderne d'Ereğli (peu prospectée il est vrai) ne sont guère encourageantes, et que la candidature d'une des fondations du sud-ouest du Pont⁶ ou de Propontide soit absolument à écarter.

-
- | | |
|-----------------|--|
| | <i>mer Noire. Les complexes d'emballage céramique des VII^e-II^e s. av. n. è. J. Saratov.</i> |
| Monakhov 2003 | S.Ju. Monakhov, <i>Grečeskie amfory v Pričernomor'e. Tipologija amfor veduščikh centrov-eksporterov tovarov v keramičeskoj tare [Les amphores grecques dans les pays de mer Noire. La typologie des amphores des principaux centres exportateurs de marchandises en emballage céramique]</i> , Moscou-Saratov. |
| Pavličenko 1999 | N. Pavličenko, <i>Les timbres amphoriques d'Héraclée du Pont : bilan et perspectives de recherche</i> , dans Y. Garlan (éd.), <i>Production et commerce des amphores anciennes en mer Noire</i> , Aix-en-Provence, p. 13-19. |
| Pridik 1917 | E.M. Pridik, <i>Inventarnyj katalog klejm na amfornykh ručkakh gorlyškakh i na čerepicakh Ermitažnogo sobranija [Catalogue d'inventaire des timbres sur anses et cols d'amphores, ainsi que sur tuiles, de la collection de l'Ermitage]</i> , Petrograd. |
| Pruglo 1972 | V.I. Pruglo, <i>Les timbres englyphiques d'Héraclée du Pont provenant de Myrmèkion</i> (en russe), KSIA 130, 12-20. |
| Teleagă 2003 | E. Teleagă, <i>Beiträge zur Chronologie der Amphorenstempel und der Amphoren von Heraklea Pontike</i> , MBAH 22, p. 69-113. |
| Vasilenko 1970 | B.A. Vasilenko, <i>Remarques sur les timbres d'Héraclée</i> (en russe), SA 3, p. 217-224. |
| Vasilenko 1974 | B.A. Vasilenko, <i>Sur le caractère du timbrage des amphores d'Héraclée dans la première moitié du IV^e s. av. n. è.</i> (en russe), NE 11, p. 3-23. |

² Dès le début, des timbres en relief imprimés sur l'anse ou sur le col ont cependant existé, sporadiquement, à Héraclée.

³ Les mêmes cachets ont pu également servir à timbrer des tuiles.

⁴ Grakov 1926. Démonstration reprise et renforcée dans Grakov 1957, p. 1-4.

⁵ L'une n'offrant aucune trace de production amphorique locale et l'autre étant déjà pourvue de timbres bien caractérisés.

⁶ La découverte par P. Balabanov de 1300 timbres, dont 95 % sont englyphiques, dans l'établissement thrace de Kostadin Tchechma, l'a amené à situer leur fabrication à une trentaine de km de là, dans la

Ainsi cantonnée presque uniquement en mer Noire, et compte tenu de la situation de l'Europe au temps de la « guerre froide », cette documentation datée du IV^e siècle et du début du III^e est restée pratiquement ignorée des archéologues occidentaux, qui en ont fait abstraction dans leur réflexion d'ensemble sur le timbrage amphorique⁷. Dans les pays « de l'Est » et notamment dans l'ex-Union Soviétique, on y a au contraire prêté une attention particulière, en raison de son abondante diffusion et de sa valeur de datation : mais en tenant faiblement compte des progrès méthodologiques et des débats théoriques en cours à l'étranger. Il est grand temps d'essayer de remédier progressivement à cette « fracture » scientifique.

Le rôle des graveurs de cachets amphoriques

Je prendrai ici comme exemple un des thèmes préférés de mon ami regretté, Nicolae Conovici : à savoir la nécessité de tenir le plus grand compte des graveurs de cachets dans la compréhension des systèmes de timbrage amphorique grec, ainsi que dans l'établissement de la chronologie relative de chacun d'entre eux⁸.

Des quatre personnages qui devaient jouer un rôle personnel, sinon indépendant, dans la production des amphores timbrées, il y a en deux que nous avons depuis longtemps appris à distinguer⁹, parce que leurs noms propres (et moins souvent de fonction) peuvent y être mentionnés : d'une part, en amont, les magistrats annuels qui « organisaient », d'une certaine façon, le timbrage céramique et d'autre part, en aval, les « fabricants », c'est-à-dire sans doute les propriétaires de poteries qui en assuraient l'application. Les deux autres constituaient également des maillons essentiels de cette chaîne de production ; ils y étaient même les plus immédiatement présents, même s'ils y sont aujourd'hui les plus oubliés (ils en sont les « héros secrets », pour reprendre l'expression bien connue de P. Vidal-Naquet¹⁰ sur les artisans dans la cité platonicienne) : à la source, les ouvriers potiers (de condition libre, « dépendante » ou servile ?) dont les « tours de main » individuels peuvent parfois être (difficilement) détectés par l'analyse typologique des amphores timbrées et des dépotoirs d'ateliers ; et, entre les fabricants et les magistrats, les graveurs qui étaient chargés de la confection des « cachets » (ou « matrices ») servant au timbrage des amphores.

Dans la cinquantaine (au minimum) des cités grecques qui s'y adonnaient, cette tâche annuelle « revenait », selon les archéologues qui s'en sont souciés, soit au magistrat compétent (comme à Thasos) pour l'ensemble des fabricants, soit,

cité d'Apollonia Pontique, alors que celle-ci est de fondation ionienne : Balabanov 1985, p. 12-13, et Balabanov 2001, p. 20-21 ; *contra*, Kac 2003, p. 261-262.

⁷ Je ne connais guère, en langue occidentale, que Pavličenko 1999, Kac 2003 et Teleagă 2003.

⁸ Voir surtout Conovici 1998 et *Un astynome sinopéen mal connu : Dèmètrios I*, dans Y. Garlan (éd.), *Production et commerce des amphores anciennes en mer Noire*, Aix-en-Provence, 1999, p. 49-70.

⁹ Expression volontairement vague, que l'on ne pourra préciser que lorsqu'on comprendra la (ou les ?) finalité(s) du timbrage amphorique grec : pour un nouveau pas sur cette voie, voir Y. Garlan, *La lecture des timbres « à la roue » d'Akanthos* (en grec), *AEMQ* 18, 2004, p. 181-190 ; *L'interprétation des timbres amphoriques « à la roue » d'Akanthos*, à paraître dans le BCH.

¹⁰ *Les artisans dans la cité platonicienne*, dans *Le Chasseur noir*, Paris, 1981, p. 308.

dans la majorité d'entre elles (comme à Héraclée¹¹), à chacun des fabricants. Mais une telle façon de parler est trompeuse, car elle laisse entendre que ces personnages procédaient eux-mêmes à l'opération et qu'en conséquence, dans le second cas, les cachets gravés par les différents fabricants sous un même magistrat, tout en respectant un même formulaire « officiel », différaient toujours entre eux du point de vue stylistique.

Au moins en règle générale, il en allait cependant tout autrement. De toute évidence, ni les uns ni les autres ne « gravaient » en effet (de leurs mains) leurs cachets amphoriques, ils les « faisaient graver » par un nombre plus ou moins grand de « ciseleurs » locaux plus ou moins spécialisés, qui jouissaient d'un certain « espace de liberté » dans le rendu des « instructions » fournies par leurs commanditaires publics (magistrats) ou privés (fabricants). Il s'en suit en particulier qu'à Héraclée les cachets utilisés par les divers fabricants durant une année donnée étaient généralement l'œuvre de plusieurs graveurs (certains communs à plusieurs fabricants) et, dans cette limite, présentaient donc des différences de traitement.

Si l'on ne tient pas compte de ce processus, on aboutit nécessairement à des conclusions fausses.

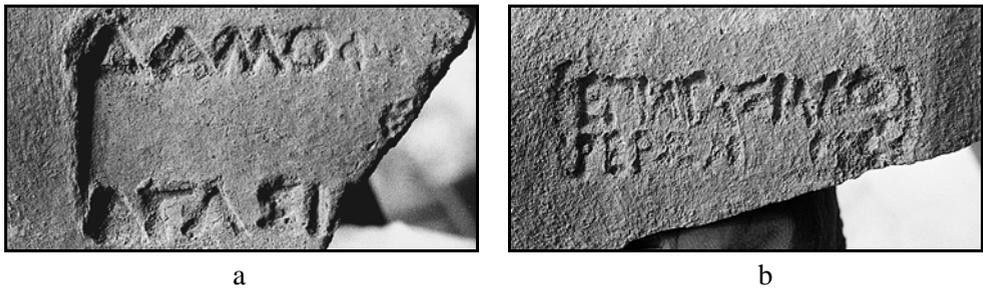


Fig. 1. Timbres binominaux des fabricants *Damophôn* et *Gérôn* avec une grappe ou un canthare, sous le magistrat *Agasillos* au nominatif ou au génitif précédé de la préposition *épi*. a) Generalskoe 1987/173 ; b) Zjuk 1981/210.

Telle a été précisément la cause, à Héraclée, d'une confusion très préjudiciable, introduite en 1965 par I.B. Brašinskij¹², et à laquelle on vient tout juste de mettre vraiment un terme. Constatant que les noms de magistrats amphoriques héracléotes se présentaient non seulement au nominatif (Fig. 1a) ou au génitif sans préposition, mais encore au génitif précédé de la préposition *épi*

¹¹ Entre autres mérites, Grakov 1926, p. 194, eut celui d'établir que le style de la plupart des timbres héracléotes dépendait non pas des magistrats (exception faite par ex. de *Karakydès*), mais des fabricants (comme c'est le cas dans la plupart des grands centres de timbrage, mis à part Thasos). « D'où, remarquait-il de façon prémonitoire, des combinaisons variées... qui nous permettent d'entrevoir le mode d'organisation de la production des amphores et nous offrent peut-être quelque chose de plus pour comprendre la signification des timbres ». Mais ni lui ni ses successeurs, mis à part N. Conovici, ne comprirent que ce qui importait en la matière, c'était moins la diversité des propriétaires d'ateliers que celle des graveurs à qui ils confiaient la fabrication de leurs cachets.

¹² Brašinskij 1965, p. 26, à partir d'une observation de Grakov 1957.

(Fig. 1b), il voulut en effet y voir le résultat (subtil) d'une lutte d'opinion entre citoyens, lors de la montée à Héraclée du pouvoir tyrannique dans le second quart du IV^e siècle : ce qui l'amena à distinguer, selon qu'ils s'y opposaient ou y adhéraient, un premier groupe de magistrats qui s'en seraient tenus à une formulation traditionnelle, sans préposition, de leur fonction ; et un second groupe qui y aurait joint la préposition *épi* par goût de l'autoritarisme...

Cette hypothèse ébouriffante plut à certains, mais souleva aussi immédiatement de fortes critiques¹³ : parce qu'elle donnait naissance à de nombreux magistrats homonymes qui rendaient leur liste largement excédentaire ; et surtout parce qu'à l'évidence, du début à la fin du timbrage héracléote, les magistrats « sans *épi* » et « avec *épi* » ne s'étaient pas succédé, mais avaient pour l'essentiel coexisté ou plutôt s'étaient confondus, puisque la plupart d'entre eux (lorsqu'ils sont suffisamment attestés pour qu'on puisse en juger) avaient usé, dans des proportions variables, de l'un et l'autre formulaire.

Critique irréfutable, qu'en 1984 (dans un article posthume) I.B. Brašinskij finit par accepter¹⁴, du bout de la plume : en suggérant à nouveau que cette diffusion avait dû correspondre à une évolution autoritaire du régime politique héracléote ; et en laissant se développer l'idée (née du dédoublement indu de plusieurs magistrats selon qu'ils étaient ou non précédés d'*épi* !) que le nombre connu des responsables amphoriques à Héraclée était si élevé qu'ils avaient dû s'y partager l'éponymie au sein d'une magistrature collégiale !

Après de vaines discussions sur des échafaudages d'hypothèses qui ne pouvaient que compliquer et brouiller la mise en rapport des différents « complexes » archéologiques, on en est naguère revenu à en traiter plus sagement, grâce surtout à l'énorme documentation rassemblée par S. Ju. Monakhov¹⁵ dans les kourganes du nord de la mer Noire : c'est sur cette base documentaire, qui ne donne aucune signification essentielle à la présence ou à l'absence de la préposition *épi*, et en tenant compte des associations de magistrats et de fabricants, que V.I. Kac¹⁶ a élaboré une classification chronologique, qui marque une étape importante dans la recherche¹⁷. Il a notamment réparti en 5 groupes quelque 90 magistrats annuels : le 'M(agistrates) G(roup) I', dans les années 390 ; le 'MG II', des années 390 au milieu des années 370 ; le 'MG III', de la fin des années 370 au milieu des années 350 ; le 'MG IV', du milieu des années 350 au début des années 330 ; et le 'MG V', des années 330 aux années 310.

Mais on peut néanmoins craindre que cette classification ne reste encore partiellement affectée par une certaine méconnaissance du processus de timbrage des amphores héracléotes.

¹³ Vasilenko 1970, p.217-224 ; Vasilenko 1974, p. 7-8 ; Cekhmistrenko 1972.

¹⁴ En utilisant plus de 30 complexes contenant environ 230 amphores héracléotes (Brašinskij 1984, p. 5-6). Cf. Balabanov 1985 ; Pavličenko 1999.

¹⁵ Monakhov 1999, *passim* ; Monakhov 2003, p. 123-144.

¹⁶ Kac 1997 ; Kac 2003. Les classifications de Monakhov 1999 et de Monakhov 2003 ne diffèrent que très peu de celle de Kac 2003.

¹⁷ Teleagă 2003 propose de son côté une classification plus ou moins concordante.

Mises en page des timbres héracléotes aux noms de magistrats très abrégés

1) Dans le timbrage binominal, qui est largement majoritaire à Héraclée, les magistrats sont généralement mentionnés en toutes lettres ou de façon légèrement abrégée. S'en distingue, cependant, presque au début, une quinzaine¹⁸ (voir Tableau ci-dessous, p. 78) dont le nom est parfois beaucoup plus abrégé, jusqu'à se réduire aux deux ou trois lettres initiales¹⁹ : en raison de la similitude de leurs mises en page (pour ne pas parler de leur graphie, dont je n'ai généralement pu juger)²⁰, ces abréviations radicales se distinguent également de celles qui peuvent par ailleurs apparaître sporadiquement à Héraclée (soit sans raison apparente sur des timbres ordinaires à deux lignes, soit à cause de l'étroitesse de l'espace disponible sur des timbres figurés²¹ : Fig. 2). Elles sont donc l'apanage, non pas de certains magistrats ou fabricants, mais d'un nombre restreint de graveurs aux styles originaux.

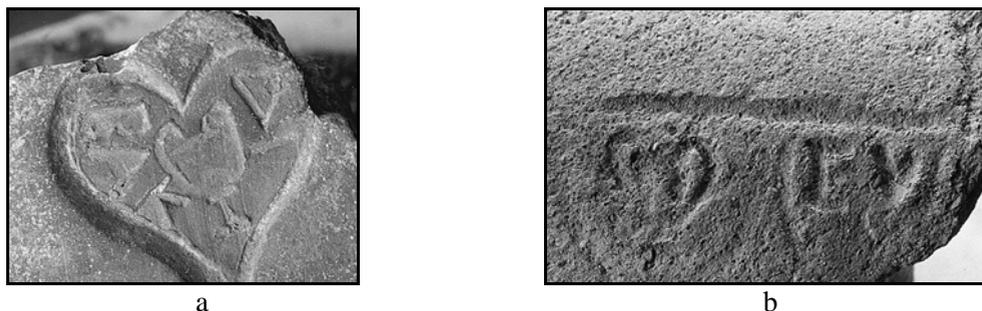


Fig. 2. Abréviations diverses sur des timbres héracléotes binominaux : a) du magistrat *Bac(chos)* et du fabricant *Di(onysios)*, sur tuile (Moscou, M. Hist. État) ;

¹⁸ Les uns y ont vu à tort des fabricants : tels Grakov 1926, p. 194 ; Brašinskij 1965, p. 24 ; Vasilenko 1974, p. 6 et 22 ; Brašinskij 1984, p. 10 ; Teleagă 2003, p. 71. *Contra*, Monakhov 1999 ; Kac 2003, p. 267. On peut y ajouter que ce nom très abrégé de magistrat est parfois précédé de la préposition *épi* : **E**ῥά(**mwn**). |'Ef' 'Ia(-), rétr. : IOSPE 191, avec photographie (Vasilenko 1971, p. 140) ; **Ḥ**rakl eí(**da**). 'Epi Mo(-) : Ebert 1913, 34f, dessin ; IOSPE 345 ; Monakhov 1999, p. 273, pl. 111/8, dessin, et Monakhov 1999, p. 256, pl. 102/4, dessin ; 'Aristwn. | 'Epi Mo(-) : M. Gramatopol et G. Poenaru Bordea, *Amphora stamps from Callatis and South Dobrudja*, Dacia N.S. 13, 1969, p. 238, n° 810 ; M. Irimia, *Nouvelles découvertes concernant la population de la Dobroudja aux v^e – i^{er} s. av. J.-C.* (en roumain), Pontica 6, 1973, p. 60, n° 4 ; A. Rădulescu, M. Bărbulescu et L. Buzoianu, *Études sur l'importation d'amphores timbrées dans le sud-est de la Dobroudja* (en roumain), Pontica 18, 1985, p. 66, n° 6 ; IOSPE 339.

¹⁹ Leur cas est en conséquence généralement inconnu : il aurait été au génitif, à en juger d'après l'association d'*Euar(cho)* et d'*Aithé(ros)* (IOSPE 678 ; Vasilenko 1970, p. 220-221 ; Vasilenko 1971, p. 140), ou peut-être aussi au nominatif, d'après l'association d'*Euarcho* et d'*Aithèr* (IOSPE 729-735 ; Pruglo 1972, p. 19, n°s 25-26 ; Monakhov 1999, p. 266, fig. 108, dessin, profil).

²⁰ Situation perçue ou du moins pressentie par Pruglo 1972, p. 18 : « Dans ces timbres, un schéma identique de disposition de l'inscription et une même façon d'écrire les lettres permettent de les considérer comme contemporains ». Cf. Vasilenko 1974, p. 22-25.

²¹ V.I. Kac veut bien m'indiquer qu'il considère ce type comme héracléote et non comme « bosporan ». Cf. M. Gramatopol et G. Poenaru Bordea, *op. cit.*, p. 238, n° 812 (*corr.*).

b) du magistrat *Eu(phronios)* et du fabricant *B(otakhos)* (Generalskoe 1984/213).

a) Les plus nombreuses de ces mises en page peuvent être qualifiées de « **scindées** » (faute de terme mieux adapté) : elles comportent en première ligne, et jusque dans le courant de la seconde²², un nom de fabricant au génitif, suivi par les premières lettres d'un nom abrégé de magistrat, qui se présentent dans une position normale ou, exceptionnellement, renversée et (ou) rétrograde²³. Cette coupure de nom est une particularité de mise en page qui se rencontre déjà précédemment, sous des formes diverses au tout début du timbrage héracléote à magistrat²⁴, sous le magistrat *Aristoklès*.



a



b

Fig. 3. Timbres de matrices au fabricant « scindé » et au magistrat très abrégé : a) fabr. *Damatrios* au gén. et mag. *Hia(rok)lès*. Kostadin Tchechma ; b) Fabr. *Euarchos* au gén. et mag. *Pa(usaniès)*. Kostadin Tchechma.

²² Quant le nom du fabricant est très court, il est possible qu'il ait été cantonné sur la première ligne par le même graveur que dans le cas précédent : *Malia* / *Aithèr* ? *Akorno* / *Eu(-)*, *Koa* / *Ly*.

²³ Comme dans les cas de *Dionysio* – **ST** (information de V.I. Kac) et de *Théogén/éos* – **MO** (IOSPE 853, *corr.* ; Monakhov 1999, fig. 105 et 109).

²⁴ Magistrat au nom. + fabricant au gén. : avec *Artônda*, *Dionysio*, *Eupamônos*, *Eukléiôn*, *Théodôro*, *Koa*, *Onaso*, *Pyrônida*, *Satyriônos*, *Silano* ; ou fabricant au gén. + magistrat au gén. : avec *Théoxéno* ; ou fabr. au gén. + mag. au nom. : avec *Nosso* et *Chiônos*.

Magistrats – Fabricants ↓	AIΘ(E) n° 1	AI(O) n° 1	EY	H(Pn° 1	ΘE	IA	KE/P n° 1	KO(A)	ΔY n° 1	MO(A) O	NIK	IIA n° 1	IIE n° 1	ΣT	ΦI
Aithon												Mbs			
Akornos			Mbs									Mbs			
Argéios								Mbs							
Aristippos									Mbs						
Artôndas		Mbs				Mbs			Mbs						
Archelas		Mbs?				Mbs Mud									
Archestratos			Mud				Mbs								
Damatrios		Mbs				Mbs									
Daos												Mbs ?			
Dexippos									Mbe			Mbs			
Dioklès			Mbs									Mud ?			
Dionysios	Mbs					Mbs	Mbs		Muc	Mbs	Muc	Mbs	Mbs	Mbs	
Euarchos		Mbs				Mbs			Mbs			Mbs Muc			Mbs
Eukléion															
Eupamôn					Muc										
Eurydamos						Mbs						Mbd			
Héraion		Mbs				Mbs			Mbs	Mbs					
Hérakleïdas						Mbs			Muc	Mbs					
Hérodotos								Mud	Mbe						
Théogénès	Mbs	Mbs				Mbs				Mbs					
Théoklès						Mbs									
Théoxénos		Mbs							Mbs						Mbs
Koas												Mbs			
Lakôn		Mud													
Nossos															
Onasos		Mbs				Mbs						Mbs			
Pontikos												Mbs			
Pythodotos															
Pyronidas															
Satyriskos						Mbs									
Satyros															
Sôtér		Mbs							Mbe						
Télestas						Mud						Mbs			
Timolykos			Mbs						Mbs			Mbs			

Tableau de répartition de matrices aux noms de magistrats très abrégés. **Mbs** : matrice binominale « scindée » ; **Mbe** : matrice binominale « à emblème » ; **Muc** : matrices uninominales « conjointes » ; **Mud** : matrices uninominales « disjointes » ; en gris : matrices binominales « variées ».

b) Nettement moins représentées sont des matrices à **emblème** du seul magistrat *Ly-* : à la première ligne, on trouve le nom d'un fabricant, apparemment²⁵ au nominatif (? *Hérodôros*²⁶) ou au génitif (*Dexippos*²⁷ et *Satyros*²⁸) et, à la seconde, le nom abrégé du magistrat suivi d'une massue horizontale.

Ex. : **DECIPPO**
LU Massue

Fabricant *Dexippos* au génitif + *Ly*(-) et massue : 6 ex. de Kostadin Tchechma (Bulgarie).

HRODWROS
LU Massue

Fabricant *Hérodôros* au nominative + *Ly*(-) et massue : Monakhov 1999, p. 212, fig. 87/2, dessin et profil ; Elizavetovskoe 1964/281 (M. Ethn. Rostov) ; 2 ex. de Kostadin Tchechma (Bulgarie).

2) Un ou plusieurs autres graveurs ont réparti leurs inscriptions sur deux cachets « uninominaux » complémentaires l'un de l'autre : un cachet de fabricant généralement à deux lignes et un cachet de magistrat très abrégé. Ce même dédoublement du timbrage se rencontre déjà avec certains des premiers magistrats amphoriques héracléotes dont les noms sont pleinement développés ou faiblement abrégés (*Aristoklès*, *Orthésilas* et *Damatrios*).

a) Certains de ces cachets ont été soigneusement apposés l'un à côté de l'autre, parallèlement ou plus souvent perpendiculairement entre eux (à gauche ou à droite, en écriture normale ou rétrograde²⁹ : Fig. 4a et b) : le tout exécuté de façon

²⁵ Dans le timbrage héracléote, les lettres situées en bout de ligne sont souvent difficilement lisibles.

²⁶ Monakhov 1999, p. 212, fig. 87/2, dessin et profil ; Kostadin Tchechma.

²⁷ Kostadin Tchechma.

²⁸ IOSPE 1073-1074 ; Monakhov 1999, p. 431, fig. 187/3, dessin ; Kostadin Tchechma.

²⁹ Vasilenko 1974, p. 25 ; Kac 2003, p. 275. Par exemple **HR** avec *Dionysios* : V.N. Jurgevič, *Inscriptions sur anses, fragments d'amphores et tuiles trouvés à Théodosie en 1894* [en russe], ZOOID 18, 1895, p. 156, n° 26 (IOSPE 693 ; Vasilenko 1974, p. 25 et fig. 2/11) ; Vasilenko 1974, p. 25, fig. 3/11, dessin (V. I. Kac, S. Ju. Monakhov, V.F. Stolba et A.N. Ščeglov, *Tiles and Ceramic Containers*, dans L. Hannestad, V. F. Stolba and A.N. Ščeglov, *Panskoye I*, vol. 1. *The Monumental Building U6*, Aarhus, 2002, p. 124, pl. 60, ph.). **QE** avec *Euk/[lé(ônos)]* : Zjuk 1981/122 ; IA avec *Euarchos* : IOSPE 885 ; A.S. Golencov et B.G. Peters, *Les timbres céramiques provenant des fouilles de Théodosie en 1975-1977* [en russe], SA 1981, 2, p. 212. **LU** avec *Dionysios* : IOSPE 702 ; IOSPE 703, ph. (Brašinskij 1984 a, p. 189, n° 148) ; Ebert 1913, p. 36g et 40d, dessins (IOSPE 700 et 700 a ; Monakhov 1999, p. 273, fig. 111/1 et p. 277, fig. 113/5, dessin) ; Vasilenko 1974, p. 25 et fig. 2/10, dessin ; O.V. Bitkovskij et S.V. Polin, *Le kourgane scythe du village de Bogdanovka (région de Cherson)* (en russe), dans V.N. Mozolevskij, V.I. Murzin et E. V. Černenko, *Skify Severnogo Pričernomor'ja. Sbornik naučnykh trudov [Les Scythes du nord de la mer Noire]*, Kiev, 1987, p. 77, fig. 3/2, ph. (Monakhov 1999, p. 211, fig. 86/2, dessin). **NIK** avec *Dionysios* : Pridik 1917, p. 123, n°^{os} 87-90 (IOSPE 707-711) ; IOSPE 712-713 ; Monakhov 1999, p. 216, fig. 90/3, dessin ; Teleagă 2003, p. 75, n° 11. **QE** avec *Euk/léi(ôn)* : Zjuk 1981/122. On en trouve d'autres exemples avec les noms complets de deux magistrats que l'on s'accorde à considérer comme les plus anciens, sous *Aristoklès* (avec les fabricants *Argéios*, *Archélas*) et *Orthésilas* (avec *Argéios*, *Dionysios*, *Eupamôn*), ainsi que sous quelques autres magistrats considérés comme presque aussi anciens : sous *Damatrios* (avec *Argéios*, et *Eury/damo* ?), et peut-être *Kerkinos* (avec *Damatrios*) ou *Kallias* (avec *Timolykos*).

si soigneuse que l'on peut parfois se demander, dans l'état actuel de notre documentation, si les deux inscriptions ont été imprimées indépendamment « au coup par coup » dans l'argile molle, ou « suturées » préalablement l'une à l'autre une fois pour toutes. Dans le doute (plutôt en faveur de la première hypothèse), je qualifierai de « **conjoints** » ces timbres complémentaires de fabricants et de magistrats.

Dion-
HR L
usío

Dion-
LU J
usío

Dion-
NIK L
usío

b) D'autres timbres uninominaux ont été apposés « séparément » à une distance variable l'un de l'autre, sur l'un des côtés du col ou sur les deux : nous les qualifierons de timbres « **disjoints** »³⁰.



a



b

Fig. 4. Timbres uninominaux « conjoints » : a) fabricant *Euar/chos* et, sur le côté à g., magistrat *IA* (Patraeus 1987/138) ; b) magistrat *QE*, sur le côté à g., et fabricant *Euk/[lei(ôn)]* rétr. (Zjuk 1981/122).

³⁰ **DI** se rencontre ainsi avec le fabricant *Lakôn* (sur deux timbres de Théodosie : d'une part V.N. Jurgevič, *loc. cit.*, p. 160, n° 56 [IOSPE 889, avec ph. et Vasilenko 1974, p. 13 et p. 25, fig. 3/12] ; d'autre part A.S. Golencov et B.G. Peters, *loc. cit.*, p. 208, fig. 1/8, avec ph., et p. 214. **EU** avec *Arkest/rato* : information de V.I. Kac le 23/6/2006. **HR** avec *Sôt/èr* : IOSPE 1875, ph. ; Onajko 1970, n° 148, ph. et profil ; Brašinskij 1965, p. 12-13 et n. 7 ; Brašinskij 1980, p. 159, n° 225-226. **QE** avec *Sôt/èr* : IOSPE 1868-1870 ; Monakhov 1999, p. 207, fig. 83/4, dessin ; p. 215, fig. 89/4, dessin ; p. 222, fig. 92/9 ; Monakhov 2003, p. 319, pl. 89/3, dessin. **IA** avec *Arkhele* : O.A. Makhneva, *Les timbres céramiques de Kerkiniis (aperçu général)* (en russe), dans *Severo-zapadnyj Krym v antičnuju epokhu [La Crimée du nord-ouest à l'époque antique]*, 1994, p. 108. *Koas* avec *Hèrodôros* : IOSPE 1062 ; *corr. Pro(-)*. On en trouve d'autres exemples avec les noms complets de deux magistrats que l'on s'accorde à considérer comme les plus anciens, sous *Aristoklès* (avec les fabricants *Kallias* ou *Sôt/èr*) et *Orthesilas* (avec *Damatrios* (?) ou *Eurydamos*), ainsi peut-être que sous *Koas* (avec *Hèrodôros*) et *Xanthos* (?) (avec *Hèrakteidas*). Je ne sais si les timbres de *Timo/lyko* (avec *Arist/ippos*) étaient conjoints ou disjoints (IOSPE 1893-1896 et Vasilenko 1974, p. 12).

Identification des magistrats aux noms très abrégés

L'originalité de ces graphies a déjà été, nous l'avons dit, plus ou moins perçue³¹ : mais faute de comprendre le rôle spécifique des graveurs, on en a, me semble-t-il, parfois conclu à tort (comme pour les timbres sans ou avec *épi*) que ces magistrats au nom très abrégé différaient nécessairement de ceux dont le nom avait été inscrit de façon plus complète sur d'autres matrices — sans se demander s'il ne convenait pas plutôt de les confondre³².

Voici les résultats auxquels j'ai pu aboutir en confrontant mes informations avec les derniers classements chronologiques des magistrats amphoriques d'Héraclée qu'ont proposés Kac 2003 ou Telegă 2003 et en me fondant sur les contextes, surtout pontiques, rassemblés par Monakhov 1999.

– **AIQ(E)** amorce clairement le génitif d'*Aithèr* que Monakhov 1999 (p. 264), ainsi que Kac 2003 ou Telegă 2003, situent parmi les premiers timbres à deux noms. Ce magistrat existe aussi sous une forme développée (et souvent précédée d'*épi*) avec plusieurs des fabricants associés par ailleurs aux magistrats abrégés (*Aristippos*, *Damostratos*, *Dexippos*, *Dionysios*, *Hérakleidas*, *Nossos*, *Sôtèr*). Cet *Aithèr 1* serait à distinguer d'un *Aithèr 2*, nettement plus tardif et plus rare (Kac 2003, p. 276).

– **DI(O)** est fréquemment abrégé et est associé notamment au fabricant *Argéios* qui ne resta en activité qu'une demi-douzaine d'années au début du timbrage : on ne comprend donc pas que Monakhov 1999 et Kac 2003 ne le mentionnent pas dans leur groupe « abrégé » et ne signalent qu'un *Dionysios 1* un peu postérieur. Bon nombre de fabricants peuvent lui être associés sans difficulté chronologique, différents de ceux de *Dionysios II* qui est toujours accompagné d'un croissant.

– **EU**³³ peut être développé en *Eugeitiôn* (ou *Eugétiôn* ou *Eugitiôn*, et non **Eupitiôn*) plutôt qu'en *Euthyrrès*, *Euxénos*, *Euryphôn* ou *Euphronios*, qui paraissent plus tardifs. Malgré les données d'un complexe (Monakhov 1999, p. 301) où l'un de ses timbres paraît contemporain de *Kyros* et de *Kerkinos 2*, il ne semble guère qu'il faille imaginer un *Eugeitiôn 2* postérieur d'une dizaine d'années.

– **HR** est associé au fabricant *Dionysios* sur une matrice « conjointe » et à *Hérakleidas Phi(-)* sur une autre matrice de conception originale. Mais son nom complet est difficile à établir. Selon Ebert 1913, p. 34 et p. 37 (cf. IOSPE 1053-1054, Brašinskij 1984 b, p. 11, et Monakhov 1999, p. 273, fig. 111/5, qui n'a cependant dessiné que le bas de la seconde branche verticale de l'**H**), on lirait **HRO**[- -] au début de la seconde ligne, associé au fabricant *Pisanos* : on songe alors à restituer *Héro(dôros)*, qui n'est cependant attesté à Héraclée que comme

³¹ Kac 2003, p. 275 en signale 11 exemples, dont 3 sont sans doute erronés : **EUK** (c'est-à-dire **EU** ?), **LEU** (c'est-à-dire **LU** ?) et **TU**, qui doit résulter d'une mauvaise coupe dans la lecture du timbre **Ponti|kó. Stu(fôn)**. Ne sont par ailleurs attestés que quelques timbres du fabricant *Tydeus*, à la fin des années 360 et au début des années. Fait cependant problème le [T]ydeos qui figure assez tardivement sur une croix avec le fabricant *Nossos* (IOSPE 1014, ph.).

³² Le dernier spécialiste à en faire état n'envisage pas franchement cette possibilité : Kac 2003, p. 275 et 267-268.

³³ Il ne doit être autre que l'**EUK** de Kac 2003, p. 275, MG I B, n° 10.

fabricant. Mais on peut aussi se demander s'il ne s'agirait pas en réalité du magistrat *Héra[kleidas] I*, qui est bien connu par ailleurs (même s'il est ignoré de Monakhov 1999 et de Kac 2003) : d'autant qu'on trouverait (d'après les IOSPE 1069-1070) un **§Hrakle(ída)** associé au fabricant *Satyris/ko* dans la mise en page caractéristique du gr. II.

– **QE** n'est connu que sur une matrice « conjointe » de Zjuk³⁴ (Fig. 4b), associé sans doute au fabricant *Euk/lei(ôn)*, et sur une matrice « disjointe » avec *Sô/têr*³⁵. Le nom de plusieurs magistrats commencent de cette façon : mais *Théodôros* (souvent écrit *Thédôros* et apparemment sans emblème) me semble plus recommandable que *Thémistoklès*, *Théoku-*, *Théopropos*, *Théôni-* et peut-être *Théox-*, qui sont trop peu attestés pour être bien datés ou même bien identifiés. Monakhov 1999, p. 262, le considère difficile à dater et Brašinskij 1980, p. 116-117, le situe au début de la période des magistrats, tandis que Kac 2003, p. 276, et Teleagă 2003, p. 92-93, le placent à la fin...

– **IA**³⁶ me semble presque toujours se présenter sous une forme très abrégée (en matrices « scindées » ou « conjointes »), au début des timbres très abrégés (à en juger notamment par son association à *Artôndas*, qui ne poursuit pas longtemps sa carrière de fabricant). Il apparaît rarement sur des timbres « normaux » : précédé par exemple de la préposition *épi* et accompagné du fabricant ancien *Eupa(môn)*³⁷. Il peut alors se développer en *Iarof[klès]*, qui est cependant mieux attesté comme fabricant que comme magistrat (de façon douteuse avec *Dexippos*³⁸, qui commence sa carrière au temps des magistrats aux noms abrégés).

– **KE(R)** se situe vers la fin de la carrière du fabricant *Artôndas* et après celle d'*Onasos*. Il apparaît sur deux matrices « scindées ». Plutôt que de *Kéraunos*, il doit s'agir de *Kerkinos*, ou du moins d'un *Kerkinos I* (associé à *Artôndas*, *Archéstratos*, *Damatrios*, *Dexippos*, *Euarchos*, *Hérakleidas*, *Koas*, *Nossos*). Car l'existence d'un *Kerkinos 2* est rendue nécessaire par son association à l'*Hérakleidas* « aux ligatures »³⁹.

– **KO(A)** semble originaire du milieu des fabricants et se confond sans doute avec l'un de ceux que nous connaissons à la même époque. Il est assez peu attesté dans l'ensemble (5 matrices). Son association à *Argéi(o)* sur une matrice « scindée » impose de le situer, comme le fait Monakhov 1999, au tout début des timbres à noms de magistrats très abrégés.

³⁴ Timbre inédit de Zjuk, 1981/122.

³⁵ IOSPE 1868-1870 ; Brašinskij 1980, p. 111, n° 48 et pl. XI/48 ; Monakhov 1999, p. 207, fig. 83/4, p. 215, fig. 83/4, dessin, et p. 222, fig. 92/9, dessin. Cette abréviation est mentionnée par Kac 2003 dans le s.-gr. TM I B 6.

³⁶ Je renoncerais, comme V. I. Kac, à citer **IF** qui a bien pu être confondu avec **IA** dans IOSPE 747 (associé à *Euarchos*). Mais il peut aussi bien s'agir de **Fi(-)** rétr.

³⁷ M. Kerč, K 2382 (IOSPE 191, ph. ; Vasilenko 1971, p. 140 ; Vasilenko 1974, p. 26, fig. 3, dessin).

³⁸ **Decippo. 'Ep'§arokléoß** (lecture d'un timbre de Panticapée, présentée comme douteuse dans IOSPE 192, qui peut également se lire **'Epi 'Wro** comme le proposent Monakhov 1999, fig. 112 et Gueorguieva 2001, p. 116, n° 68. Ce magistrat n'est mentionné ni par Pavličenko 1999 ni par Kac 2003.

³⁹ Kac 2003 et Teleagă 2003 ne distinguent qu'un *Kerkinos* qu'ils considèrent comme relativement ancien.

– **LU** figure sur 11 matrices « scindées », ainsi que sur quelques autres d'une autre main (« conjointes » ou « à emblème »). Il est remarquable qu'une des matrices « scindées » (celle de *Télesta*⁴⁰) porte comme emblème une feuille, qui l'inclurait dans le répertoire « héracléen » du magistrat *Lykôn* (généralement une massue, comme sur ses timbres de magistrats très abrégés « à emblème ») plutôt que dans le répertoire « dionysiaque » de *Lysithéos*. Du point de vue chronologique également, *Lykôn* (ou du moins un *Lykôn I*, car la série à ce nom est très abondante) semble en tout cas devoir être préféré à un *Lysithéos* plus tardif : il est en effet immédiatement postérieur à la fin des activités d'*Argéios*, d'*Archélas*, d'*Onasos* et de *Pyrônidas*.

– **MO(L(O** est à coup sûr un *Molossos*, que Monakhov 1999, p. 257, n'intègre pas (non plus que Kac 2003) au groupe II des magistrats très abrégés, mais juge néanmoins, d'après ses contextes, contemporain d'*Hér(-)* et de *Ly(-)*. Il ne semble pas qu'il y ait deux homonymes. Cf. *supra*, *Aithèr*.

– **NIK** n'est bien représenté que sur un timbre « conjoint »⁴¹, tandis que *Niko(-)* apparaît sur un timbre en feuille cordée⁴². Cette abréviation peut-elle se développer en *Nikoklès*⁴³, qui n'est attesté que sur tuile avec *Lykôn* et *Prôtos* ? Rien ne semble s'y opposer, contrairement à ce pense Kac 2003, p. 276, qui le renvoie à la fin de son groupe MG IV (début des années 330).

– **PA** figure sur une dizaine de matrices « scindées » et une demi-douzaine de fois sur des matrices normales, qui peuvent parfois appartenir, et appartiennent même une fois nécessairement à un *Pausanias II* contemporain du graveur d'*Hérakleidas* aux ligatures⁴⁴.

– **PE**, associé au fabricant *Dionysio*, est représenté par plusieurs exemplaires d'une, ou plutôt de deux matrices « scindées », dont la lecture ne semble pas faire de doute⁴⁵. On le retrouve, sous la forme de *Pei(-)* et *Nosos* (IOSPE 1030), dans un timbre cordiforme. Le seul nom qui débute de la sorte dans le timbrage héracléote est le magistrat *Peisistratos* : à condition de distinguer ce *Pe(i(sistratos) I* d'un *Peisistratos 2* qui serait postérieur de plusieurs décennies à la fin des magistrats « abrégés » (Monakhov 1999, p. 358-362).

– **ST(U** (c'est-à-dire sans doute *Styphôn*) figure sur des matrices « scindées » (avec *Dionysio* et *Ponti(ko)*). Il ne semble pas qu'il faille le distinguer du *Styphôn* que Monakhov 1999, p. 208, 267, 276, 278, et Kac 2003, p. 275, situent peu après les magistrats très abrégés.

– **FI** semble bien attesté par deux associations « scindées » (avec *Euarkho* et *Théoxéno*) et une « figurée » (en cercle, avec *Artôndas*). Plutôt qu'en *Phi(linos)* ou en *Phi(loxénos)*, il peut se développer en *Philôn* (ignoré de Kac 2003), qui est par ailleurs associé à *Apollônios*, *Dionysios* et *Hérakleidas*.

⁴⁰ IOSPE 1115, où on lirait **Le** au lieu de **Lu**.

⁴¹ Pridik 1917, p. 123, n^{os} 87-90 (IOSPE 707-713) ; Monakhov 1999, fig. 90/3, dessin ; Teleagă 2003, p. 75, n^o 11.

⁴² Conovici et Irimia 1991, n^o 47.

⁴³ Kac 2003, p. 276, le place à la fin du s.-gr. MG IV C.

⁴⁴ Kac 2003, p. 275, (s.-gr. TM II B, n^o 18).

⁴⁵ IOSPE 715 et 716, ainsi que plusieurs timbres de l'établissement de Kostadin Tchechma (Bulgarie).

Il est donc en général tout à fait possible, et parfois même très vraisemblable, que les abréviations que nous venons de présenter se rapportent à des magistrats connus par ailleurs en toutes lettres, que l'on place d'ores et déjà, ou que l'on devrait désormais placer parmi les plus anciens. V.I. Kac l'a lui-même subodoré⁴⁶, quand il signale les nombreux complexes funéraires qui contiennent à la fois des amphores timbrées **IA**, **LU** ou **PA** et des amphores de son sous-groupe MG II B marquées aux noms des magistrats *Molossos*, *Aithèr*, *Aristôn*, *Alkétas*, *Styphôn*. Sinon qu'au lieu d'expliquer comme lui ces rencontres par le partage du droit de timbrage entre les magistrats d'un même collège ou de vouloir en tirer des indications sur les fluctuations de la production amphorique, je préfère y voir tout simplement la conséquence du choix des graveurs par les chefs d'ateliers.

La liste des magistrats héracléotes, qui a plutôt jusqu'ici souffert de pléthore, s'en trouverait avantageusement réduite.

Quelques autres graveurs de cachets amphoriques à Héraclée Pontique

Les graveurs responsables de ces divers types de noms très abrégés ne sont pas les seuls à être identifiables dans le timbrage amphorique d'Héraclée. Quelques autres, dont le choix revenait également aux fabricants, peuvent d'ores et déjà aisément l'être.

En voici des exemples, que l'état de ma documentation m'autorise à distinguer.

– *Le graveur du fabricant Héraklédas aux ligatures*. Ce graveur est aisément reconnaissable, grâce aux ligatures⁴⁷ de l'**H** et du **R**, ainsi que du **D** et de l'**A**, sous les magistrats *Kerkinos* 2⁴⁸, *Laïsas*⁴⁹ (Fig. 6a), *Lykôn* 2⁵⁰, *Pausanias* 2⁵¹ et *Philinos*⁵² (Fig. 6b). Tous ces timbres ne portent sans doute que des noms au nominatif et sont dépourvus d'emblème. Il s'ensuit notamment que, dans Kac 2003, p. 275-276, *Philinos* (MG III B, n° 12) doit être rapproché de *Kerkinos* – *Kyros* (?) – *Pausanias* - *Laïsas* - *Lykôn* (MG II B n° 16-19 et MG III A, n° 1).

– *Le graveur du fabricant Botachos aux lettres*. Ce fabricant, durant au moins quatre années (peut-être consécutives : sous *Euryphôn*⁵³, *Euphronios*⁵⁴, *Iphikratès*⁵⁵ et *Spintharos*⁵⁶ dans l'ordre alphabétique) a confié la réalisation de ses cachets à un

⁴⁶ Kac 2003, p. 268.

⁴⁷ Elles ont été déjà remarquées par Pruglo 1972, p. 15.

⁴⁸ Ermitage 528^{d14} (Pridik 1917, p. 124, n° 112 ; IOSPE 815, ph.) ; Geroevka, *chôra* de Nymphaion (N.F. Fedoseev et V.N. Zinko, *Ceramic stamps from the rural settlement of Geroevka-2 (the chora of Nymphaion)*, Archeologia (Varsovie) 48, 1997, pl. XVIII/18, ph.).

⁴⁹ O.A. Makhneva et I.A. Baranov, *Les amphores d'Héraclée provenant de la région sud du Sivaš*, dans *Recherches archéologiques en Ukraine en 1967*, II, 1968, p. 159, n° 3, dessin.

⁵⁰ Ermitage 462^r (Pridik 1917, p. 124, n° 114 ; IOSPE 821) ; Saratovskoe : V.I. Kac, *Les timbres céramiques trouvés dans l'établissement de Saratovskoe en 1963* (en russe), Archeologičeskij sbornik, 1966, p. 133, n° 7, et p. 134, fig. 4/1, dessin.

⁵¹ M. Kerč (IOSPE 827a, ph.).

⁵² Generalskoe 1982/41.

⁵³ Vasilenko 1971, p. 139 ; 1974, p. 20, fig. 2/6, dessin.

⁵⁴ Generalskoe 1984/213.

⁵⁵ Vasilenko 1974, Fig. 2/7.

⁵⁶ Myrmèkion 1966/343 (Pruglo 1972, p. 14, fig. 4/7, ph. et p. 19, n° 1).

graveur original qui y a placé un B majuscule tourné vers le bas : ses deux boucles sont respectivement occupées par un emblème (anneau ? canthare, grappe ? massue) et par les abréviations **EUR**, **EU**, **IF** et **SPI/N**. L'abréviation *Eu(phronios)* et la grappe (?) se retrouvent sur la barre horizontale d'un **T** majuscule où il faut sans doute voir la première lettre du fabricant *T(ydeus)*⁵⁷. Les quatre magistrats dont je viens de faire état doivent donc être regroupés plus que ne le fait Kac 2003, p. 276 (MG IV B, 9 ; III B, 11 ; V A, 8 ; IV B, 8).

– *Le graveur de Damostratos*. Les matrices de *Damostratos* sont de la même main sous *Aithèr*⁵⁸ à la feuille de lierre (Fig. 6a) et sous *Molossos*⁵⁹ (Fig. 6b) : écrites en grandes lettres vigoureusement tracées, avec des *rho* en position rétrograde, elles portent un nom de fabricant réparti en deux lignes et un nom de magistrat au génitif précédé d'*épi*⁶⁰. Cf. Kac 2003, p. 275, MG II B, 8-9.

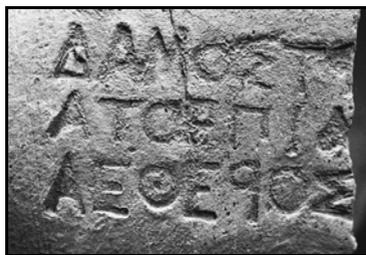


a

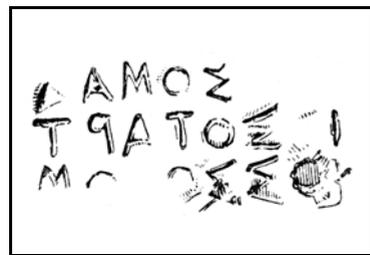


b

Fig. 5. Graveur du fabricant *Hérakleidas* aux ligatures : a) sous *Laisas* (Makhneva-Baranov 1968, p. 159, n° 3, dessin) ; b) sous *Philinos* (Generaliskoe 1982/41).



a



b

Fig. 6. Graveur du fabricant *Damostratos* : a) sous le magistrat *Aéthèr I* (Hermonassa 1984/12 : M. Pouchkine EF 661) ; b) sous le magistrat *Molossos* (Maricino, Petuchovka, K. 45 : Ebert 1913, p. 41 o).

⁵⁷ Ermitage GE. B. 4859, sur une amphore complète (Monakhov 1999, pl. 153/2 et 3, profil et dessin ; Monakhov 2003, p. 323, pl. 93/2, profil et dessin, *corr. Euxénos*) ; Kourgane A.A. Ščepinskij, M. rég. Crimée n° A-24425, sur une amphore complète (Monakhov 1999, p. 351, fig. 152 ; Monakhov 2003, p. 324, pl. 94/6, profil et dessin). Cf. n. 31.

⁵⁸ A.K. Korovina, *Germonassa, Antičnyj gorod na Tamanskom poluostrave [Hermonassa, une ville antique dans la presqu'île de Taman]*, 2002, pl. 46/13.

⁵⁹ Ebert 1913, p. 410, dessin (IOSPE 340 ; Monakhov 1999, p. 277, fig. 113, dessin) ; IOSPE 656-657 ; Brašinskij 1980, p. 167, n° 338, ph.

⁶⁰ V.I. Kac me signale également un timbre à trois lignes rétrogrades de *Damostrato. Épi St/yphōnos*.

Ces quelques identifications de graveurs prouvent qu'au stade actuel de l'étude chronologique des timbres amphoriques héracléotes, dont les lignes principales commencent à se dégager, on ne peut plus se contenter de recourir aux méthodes traditionnelles (grammaire et paléographie, synchronie des magistrats et des fabricants, séquences stratigraphiques et comparaison des complexes fermés) pour parvenir à davantage de sûreté et de précision. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille faire assaut d'imagination pour inventer de nouveaux critères de datation d'inspiration moderniste : se fier par exemple aux tendances de la conjoncture économique que révélerait le nombre de fabricants d'amphores attestés sous chaque magistrat (sans être à même de bien isoler les homonymes et en sachant que la vigne est connue pour être une culture aléatoire, alternant les bonnes et les mauvaises années plutôt que les cycles pluriannuels de prospérité et de crise)...

La meilleure des innovations à ce propos consiste plutôt à en revenir, avec des moyens techniques modernisés, au principe même de toute enquête archéologique : c'est-à-dire à l'étude de l'objet lui-même, de son processus de fabrication, de sa logique interne d'organisation et de sa finalité sociale, en y ajoutant si possible les multiples indications livrées par la fouille des dépotoirs de producteurs. Laisser parler l'objet, plutôt que lui appliquer un discours anachronique.

C'est à quoi je me suis efforcé ici, fidèle au souvenir de celui qui a tant travaillé en ce sens, en m'aidant de publications nombreuses, mais dont la qualité laisse souvent à désirer ; et grâce surtout aux informations que viennent de me communiquer mes amis bulgares (Petar Balabanov), roumains (Livia Buzoianu, Vasilica Lungu) et russes (Vladimir Ivanovič Kac et Sergej Jurevič Monakhov), ou que m'avaient déjà livrées mes collègues soviétiques⁶¹ dans les années 1980-1990 (en me donnant libéralement accès au manuscrit héracléote des IOSPE III ainsi qu'à quelques-uns des exemplaires recueillis à l'Ermitage, à l'Institut archéologique de Moscou, au Musée Pouchkine, au Musée d'Odessa, au Musée de Kerč ou au Musée de Rostov). Mais je suis loin d'être pour autant satisfait de mon niveau de documentation et demande, au moins à cet égard, toute l'indulgence du lecteur.

⁶¹ Je citerai ici tout particulièrement (parmi bien d'autres dont on trouvera la liste dans Y. Garlan, *Les timbres amphoriques de Thasos...*, p. VII) les noms d'E.M. Alekseeva, A.G. Jazovskikh, G. Košelenko, A.A. Maslennikov, A.B. Kolesnikov et V.P. Tolstikov.